

Conservatoire de Musique de Huy, fondation d'utilité publique — Année scolaire 2011-2012
 Domaine (entourez) : Musique — Arts de la parole — Danse 1ère inscription — Réinscription
 Renseignements (écrivez sur les lignes s'il vous plaît)

nom	prénom		
M F			
sexe	nationalité	date de naissance	lieu de naissance
rue, n°		code postal et localité	
tél. :	gsm1	gsm2	
email (en majuscule)			

Parcours artistique	L'élève est-il diplômé de l'enseignement artistique (ESAHR ou ESA) ? Si oui, dans quelle spécialité de l'ESAHR ou dans quelle option correspondante à une spécialité de l'ESAHR a-t-il été obtenu ? Joindre une copie du diplôme. L'inscription ne sera prise en compte que si elle porte sur une spécialité autre que celle précisée sur le diplôme	Oui - Non
----------------------------	---	-----------

Droit d'inscription (Minerval) (conformément à l'arrêté du 20/11/1995)	Doc.	Minerval	Documents à fournir (entourer lorsqu'il est fourni)
moins de 12 ans / né(e) après le 31 décembre 1999	A	0	attestations établissant les conditions d'exemption à une date comprise entre le 1 ^{er} et le 30 septembre A. Une preuve de la date de naissance et de la nationalité de l'élève (copie du livret de mariage ou de carte d'identité ou extrait de naissance ou carte SIS) ; B. Attestation de l'école primaire fréquentée ; C. Attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats) ; D. Composition de ménage ; E. Attestation du CPAS ; F. Attestation de l'AWIPH, de la COCOF ou du Ministère de la Prévoyance sociale ; G. Preuve des inscriptions pour les deux enfants plus âgés ; H. Attestation officielle (annexe 4) émanant de l'académie ; I. Attestation d'inscription en qualité d'élève régulier dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA), organisé ou subventionné par la Communauté française ; J. Attestation du FOREM, d'ACTIRIS ou du VDAB ; K. Attestation de l'Office national des pensions ; L. Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe 4 page 2).
plus de 12 ans / inscrit dans l'enseignement primaire	A B	0	
chômeur complet indemnisé	A C	0	
élève à charge d'un chômeur complet indemnisé ayant statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM	A C D	0	
élève bénéficiant du revenu d'intégration	A E	0	
enfant à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	A E D	0	
élève handicapé	A F	0	
enfant à charge d'un handicapé	A F D	0	
demandeur d'emploi en période de stage d'attente	A J	0	
personne pensionnée sous statut GRAPA	A K	0	
troisième enfant inscrit dans une académie (le moins âgé)	A G D	0	
minerval déjà payé dans une autre académie	A H	0	
Élève inscrit en Humanités artistiques dans l'ESAHR	A I	0	
Élève inscrit dans l'enseignement secondaire technique de transition ou de qualification du secteur 10 : Beaux-Arts, groupe : Arts et Sciences, Arts plastiques ou Danse	A L	0	
Élève inscrit dans l'enseignement secondaire professionnel ou technique de transition ou de qualification dans le secteur 6 : Arts appliqués, groupe : Arts décoratifs, Arts graphiques, Audiovisuel ou Orfèvrerie	A L	0	
né(e) entre le 15 octobre 1993 et le 31 décembre 1999 inclus	A	66 EUR	
Élève inscrit dans l'enseignement supérieur, obligatoire ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Communauté française	A I	66 EUR	
autre cas, né(e) avant le 15 octobre 1993	A	164 EUR	

Cotisation à l'asbl « Soutien et promotion du Conservatoire » dont l'objectif social est d'aider notre établissement à faire face à de lourdes charges financières : locations de bâtiments, achats et entretien d'instruments, développement de projets pédagogiques, etc. La totalité de la cotisation doit être réglée avant la fin du premier trimestre. La cotisation est GRATUITE à partir du 4e inscrit de la même famille et pour les élèves inscrits uniquement en HA ou fréquentant uniquement les cours organisés par le Conservatoire dans les écoles d'Outre-Meuse, Wanze, Couthuin, Marchin ou Tihange.

moins de 12 ans / né(e) après le 31 décembre 1999 • réduction de 40 EUR pour les 5 à 7 ans suivant 1 seule période en prép., pour les 2e et 3e inscrits de la même famille	120 EUR
né(e) entre le 15 octobre 1993 et le 31 décembre 1999 inclus	80 EUR
autre cas, né(e) avant le 15 octobre 1993	30 EUR

À Huy où un terminal bancaire sera disponible, un acompte est réclamé à l'inscription : 66 EUR pour un élève né à partir du 15 octobre 1993, 164 EUR pour celui né avant cette date. L'acompte pourrait être réduit en fonction des documents d'exemption fournis.

Pour les élèves de moins de 18 ans: identité du responsable
Le signataire de ce formulaire a pris connaissance des informations au verso.

nom	prénom		
date de l'inscription	signature de l'élève majeur ou du responsable		



Nom de la personne ayant pris l'inscription :

Comment avez-vous eu connaissance du Conservatoire (entourez) ?

Journal - Spot radio - Internet - École du jour - Bouche à oreilles

J'autorise / Je n'autorise pas le Conservatoire à utiliser éventuellement l'image de l'élève (photographies, vidéos, ...)

J'autorise / Je n'autorise pas le Conservatoire à transmettre mon adresse email au centre culturel de l'arrondissement de Huy dans le but d'être informé des différents spectacles qu'il organise.

J'adhère au règlement d'ordre intérieur de l'établissement dont j'ai reçu copie. (signature)

Cours suivis

Code pour implantation H=Huy, A=Andenne, S=Seilles, OM=Outre-Meuse, W=Wanze, C=Couthuin, M=Marchin, T=Tihange

Impl.	Cours	Dg	Groupe	Nb pér.	Prof.

Demande instrument/chant :

instrument/chant _____ [professeur] _____ [implantation] _____

Réservation d'un instrument :

type/format _____

Si paiement :

montant _____ bancontact/espèces _____ référence carnet de reçu _____

Recopiez ici la communication structurée notée sur le tarif donné à l'élève (un tarif par élève) :

+++ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ _ +++